

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 21 (1974)
Heft: 2

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

été constaté durant les deux journées de cours.

Il a été demandé à ces hommes un engagement pratique comme pompiers de guerre, comme pionniers, ou comme responsables du service sanitaire. L'un des participants confiait, en toute honnêteté: «Cela nous fait grand plaisir d'accomplir un travail pratique et de nous initier ainsi à l'emploi de diverses machines mises à disposition de la protection civile.»

Il est réconfortant d'enregistrer un tel état d'esprit.

Cela n'a pas toujours été le cas, il faut bien le relever. Le pays met à la disposition de la protection civile des montants élevés.

Il est donc indispensable que la préparation se fasse avec sérieux. Tout le monde est gagnant en agissant ainsi. —gé-

A Estavayer-le-Lac

«C'est la première fois que les hommes de la protection civile étaient convoqués à Estavayer à un cours de répétition de deux jours qui se déroula en présence des responsables cantonaux et locaux. Les différentes tâches qu'exécutèrent les 83 hommes astreints à ces journées témoignèrent d'un excellent niveau de préparation qui se remarqua notamment lors de l'exercice final ayant pour thème le sauvetage d'une trentaine d'enfants, prisonniers d'un bloc scolaire en flammes.

Ces cours de répétition auront lieu désormais chaque année à Estavayer. Quant à la participation des hommes, elle devra passer de 80 à 240 d'ici cinq ou six ans, chiffre prescrit par l'autorité fédérale compétente.»

— Ainsi, un peu partout on franchit un nouvel échelon sur le plan opérationnel de la protection civile, et on ne peut que s'en réjouir. Pour la chose en elle-

même, et pour les cadres qui sont confrontés à leurs responsabilités, sur le terrain, mais aussi pour l'information.

Canton de Vaud

Les autorités vaudoises ont tenu à faire le point quant à l'état actuel de la protection civile dans le canton. Après un préambule sur l'importance et la nécessité de la PC — ce qui constitue une intéressante information générale — l'accent est mis sur la construction des abris privés et publics ainsi que sur les installations de protection civile déjà réalisées: postes de commandement, postes sanitaires, postes sanitaires de secours, centres opératoires protégés et locaux d'attente. Puis il est question du matériel dont sont dotées les communes. En ce qui concerne l'instruction on fait état des 1110 personnes déjà formées dans divers services et du nombre d'instructeurs nécessaires. Puis, on peut lire dans le communiqué diffusé par l'ATS les lignes suivantes:

«Dans le domaine de l'instruction des études sont en cours pour la construction de quatre centres régionaux et d'un centre cantonal d'instruction, nécessaires pour instruire les cadres et les hommes dans des conditions physiques, matérielles et psychologiques se rapprochant le plus possible de la réalité....»

Espérons que cette déclaration d'intention deviendra au plus vite réalité... ce qui comblerait d'aïse les responsables de la protection civile vaudoise!

Une amicale pas comme les autres

On peut lire dans la «Tribune de Lausanne» les renseignements suivants:

«La protection civile vaudoise va de l'avant. Preuve en est la formation d'une amicale du service de protection atomique et chimique (SPAC) vaudois. Cette association, lancée par MM. Wollner, Erb, Lerch et Bujard, tiendra ses premières assises le 18 janvier à Lutry, et aura comme but d'améliorer la protection de notre population contre les dangers des armes atomiques et chimiques. Certains, heureusement, sont conscients de leurs responsabilités — (tlm)»

C'est avec plaisir que nous accueillerons tous les renseignements concernant ce nouveau groupement.

Le nouveau chef local de la ville de Lausanne

Le 31 décembre 1972, Roger Parisod faisait valoir ses droits à la retraite et quittait ses importantes et doubles fonctions de chef local de la ville de Lausanne et de chef du service communal de la protection civile. Pour le remplacer, les autorités communales se trouvèrent devant l'alternative suivante: ou reprendre la même formule, ou séparer les deux fonctions. Une décision ne fut pas prise de suite à ce sujet, et c'est ainsi que le 1er janvier 1973, M. Marcel Regamey — en sa qualité d'adjoint au chef local — fut appelé à diriger le service communal PC. La question du chef local restant en suspens.

Or l'affaire vient d'être réglée, et M. Marcel Regamey a été nommé chef local de la ville de Lausanne dès le 1er janvier 1974, et il assumera parallèlement ses fonctions de chef du service communal PC. Autrement dit, on reprend l'ancienne formule.

Belle preuve de confiance qui vient d'être ainsi témoignée à l'égard de l'intéressé que nous félicitons au nom de tous ceux qui apprécient ses qualités, et aussi au nom de la commission romande d'information. John Chevalier

Auch der Zivilschutz ist eingeladen!

11. Sternmarsch der Blauen Truppen nach Langnau i. E.
am 16. und 17. März 1974

Organisation:

Schweizerischer Militär-Sanitäts-Verein
Regionalverband 2,
6020 Emmenbrücke

Schweizer Soldat
Schweizer Soldat

Die Monatszeitschrift
für Armee und Kader aktuell
informativ
kritisch

Ich möchte diese hochinteressante Zeitschrift gerne kennenlernen. Senden Sie mir bitte Probenummern und Bestellschein

Name _____

Vorname _____

Strasse _____

Plz. und Ort _____

Einsenden an

Schweizer Soldat, Postfach 56, 8712 Stäfa